

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Neufchâteau

## PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DES BOIS COMMUNAUX DE NEUFCHATEAU (PROJET)

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le **Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PAF) des bois communaux de Neufchâteau**, dont l'auteur est le Service public de Wallonie- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure de Neufchâteau, ainsi que le **Rapport d'Incidences Environnementales (RIE)**, sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la Commune de Neufchâteau, propriétaire de la forêt.

**La durée de cette enquête est de 45 jours et se déroule du 20/09/2021 au 04/11/2021.**

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début et de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes jusqu'au 04/11/2021
14/09/2021	Du 20/09/2021 au 04/11/2021	Administration communale de Neufchâteau Grand 'Place, 1 – 6840 Neufchâteau Le 04/11/2021 à 11h00	<i>Par voie postale :</i> Collège communal de Neufchâteau Grand 'Place, 1 – 6840 Neufchâteau  <i>Par e-mail :</i> <a href="mailto:commune@neufchateau.be">commune@neufchateau.be</a>
14/09/2021	Du 20/09/2021 au 04/11/2021	Administration communale de Légglise Rue du Chaudfour , 2 6860 Légglise Le 04/11/2021 à 11h00	<i>Par voie postale :</i> Collège communal de Légglise Rue du Chaudfour 2, - 6860 Légglise  <i>Par e-mail :</i> <a href="mailto:brigitte.mathu@communeleglise.be">brigitte.mathu@communeleglise.be</a>
14/09/2021	Du 20/09/2021 au 04/11/2021	Administration communale d'Herbeumont Le Vivy, 13 6887 Herbeumont Le 04/11/2021 à 11h00	<i>Par voie postale :</i> Collège communal d'Herbeumont Le Vivy, 13 - 6887 Herbeumont  <i>Par e-mail :</i> <a href="mailto:veronique.magotiaux@herbeumont.be">veronique.magotiaux@herbeumont.be</a>

L'enquête publique est réalisée sur le territoire de la commune de Neufchâteau, Légglise et Herbeumont.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Neufchâteau à partir de la date de début jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir à partir du 20/09/2021 jusqu'au 04/11/2021, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30) ainsi que le mardi après 17h sur rendez-vous auprès du service Urbanisme (Mr MAYNE Pascal, Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. [pascal.mayne@neufchateau.be](mailto:pascal.mayne@neufchateau.be) ou 061/275 094).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de Légglise ou d'Herbeumont dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que cité ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès des personnes dont les coordonnées sont reprises ci-dessus ou au cantonnement de Neufchâteau (Chaussée d'Arlon, 50/1, à 6840 Neufchâteau – 061/231030) et à la Direction de Neufchâteau du Département de la Nature et des Forêts (Chaussée d'Arlon, 50/1 à 6840 Neufchâteau – 061/231055).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est la Commune de Neufchâteau.

A NEUFCHÂTEAU le 14 SEP. 2021

Par le Collège :

Le Directeur général,

J-Y. DUTHOIT



La Bourgmestre,

M. MONS delle ROCHE